

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2005

PRESENTS : MM. BOYER –BRUEZ – CARPENTIER – WIART – LAUDE — FOULET – T HUIN - LEROUGE

MMes CACHEUX — COQUART – CATTIAUX - BRANCA R T - DEREGNAUCOURT

ABSENTS EXCUSES : MM MERCIER - CUVILLIER

### **1°) Centre aéré de juillet 2005**

Le Maire donne lecture d'une lettre émanant de parents sollicitant la création d'une garderie le matin et le soir. Après délibération, le Conseil émet un avis favorable sur la mise en place de cette garderie qui fonctionnera le matin de 8h à 9h30 moyennant une participation financière de 1€50 / jour / enfant.

### **2°) Ecole Victor Hugo :**

- Création d'une nouvelle classe

Le Maire dépose sur le bureau les plans ainsi que l'état estimatif des travaux établis par M Damiens, architecte. Il informe l'assemblée qu'il a rendez-vous avec celui-ci afin de finaliser le projet.

Le dossier remis actuellement av permettre de solliciter les demandes de DGE (Etat) et du FARDA (Conseil Général).

- Elèves extérieurs : participation financière des communes

L'assemblée émet un avis favorable sur le principe de la mise en place d'une redevance scolaire pour les enfants scolarisés à Bourlon et résidant dans une autre commune et dont les maires ont donné leur accord.

Cette redevance pourrait être égale à la participation financière que la commune de Bourlon donne à l'école St Joseph pour les élèves du primaire.

### **3°) Personnel communal : stage de formation**

L'obligation de formation devant être assurée aux « emplois-jeunes » a été réalisée pendant 3 ans avec décharge de service correspondant.

Le conseil municipal décide que toute formation ultérieure donne lieu à récupération égale à la moitié du temps passé.

### **4°) Référendum du 29 mai 2005**

Etablissement des permanences assurées par les membres du conseil au bureau de vote.

Le Maire, Jean-Luc BOYER